



LIGUE D'ALSACE DE VOILE



AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve :	EUROPEENNE MICRO 2014 1^{ère} étape du Classic Tour Micro 2014
Dates complètes :	1^{er} au 4 Mai 2014
Lieu :	Base UNAP - Plobsheim
Autorité Organisatrice :	Aquatic Club d'Alsace et de Lorraine

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans « Les Règles de Course à la Voile », (RCV) 2013-2016
- 1.2 Les régulations B et C de l'I.M.C.C.A (International Micro Cupper Class Association) reconnue par l'ISAF
- 1.3 Le règlement du tour de France Micro 2014
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata de **Grade 4** est ouverte à tous les bateaux de la classe **Micro**
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent se pré-inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscriptions requis, à **A.C.A.L. - BP 30 130 - 67004**

STRASBOURG CEDEX au plus tard le : 29 Avril 2014

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage licenciés en France) doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros et présenter

- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **40 € par bateau**

5. PROGRAMME

5.1. Accueil le Mercredi 30 Avril de 14h à 20h et le Jeudi 1^{er} Mai à partir de 9h

Confirmation des inscriptions : Jeudi 1^{er} Mai de 10h à 14h30

5.2 Clôture des inscriptions : 14h30

5.3 Jours de course

DATE	CLASSE	1 ^{er} signal d'avertissement
1/05/14	MICRO	15h
2/05/14	MICRO	10h30
3/05/14	MICRO	10h30
4/05/14	MICRO	10h30

Il ne sera pas donné de départ après 13h30 le 4/05

Lecture du palmarès et remise des prix auront lieu à 14h30 (indicatif)

5.4 Jauge et contrôle : Un bateau ou un équipement peut être inspecté à tout moment pour vérifier la conformité avec les règles. Rappel : le plan d'eau est un plan d'eau ouvert, la réglementation correspondante s'applique par conséquent.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 1/05/14 ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **Triangle, Trapèze ou Banane**

Il ne sera pas couru plus de 12 courses.

8 CLASSEMENT

8.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2**

8.2 Classement général en temps réel pour tous les Micro. Il en sera extrait le résultat de chaque catégorie définie par la classe.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11 **Prix** : Coupes, Trophées et prix en nature seront distribués pour le classement de chaque catégorie et classement général toutes catégories.

12 Les entraîneurs souhaitant utiliser une embarcation à moteur sont invités à le déclarer à l'organisateur en précisant le type et l'immatriculation de l'embarcation.

13. **Droit à l'image** : Les compétiteurs, les propriétaires de bateaux, les entraîneurs et les organisateurs donnent à l'organisation tous les droits d'utilisation des photos, vidéos, de personnes et de bateaux, faites pendant et après la régata pour les utiliser dans les médias et tout document relatif aux activités de l'organisation.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter :

ACAL Tel: 00 33 (0)3 88 29 31 50 - Fax: 00 33 88 (0)3 29 16 94

e.mail: contact@acal67.com

ANNEXE PROGRAMME

- le Jeudi 1^{er} Mai à 19h : Pot de bienvenue offert par l'ACAL
- le Vendredi 2 Mai au soir, Dîner sur inscription au prix de 25€/personne boissons comprises.
- Le samedi 3 Mai au soir, Soirée barbecue Micro Class au prix de 10€ par personne
- Le dimanche 4 Mai, 14h30 (indicatif) Palmarès /Remise des Prix / Verre de l'amitié

* * *

BOURSE AUX EQUIPIERS : Si vous avez besoin d'un équipier, n'hésitez pas à nous en informer, nous ferons le maximum pour vous trouver cet équipier.

➤ Quelques informations pratiques pour organiser votre déplacement

ATTENTION : En ALSACE, tous les commerces sont fermés le DIMANCHE et les jours fériés. Ce qui signifie que le les 1^{er} et 4 Mai, vous ne trouverez pas de commerces ouverts.

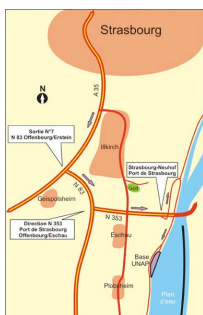
- Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la régata
- Des paniers-repas peuvent vous être fournis pour midi les 1- 2-3- et 4 Mai au prix unitaire de 8€ sur réservation préalable.

Séjour à Plobsheim

- Camping Car et éventuellement tente sur la Base, aux endroits prévus à cet effet.
- Vous trouverez ci-après une liste d'hôtels situés à proximité du plan d'eau. Nous vous conseillons, compte tenu de la saison, de réserver vos chambres le plus tôt possible. En cas de difficultés, vous pouvez nous en avvertir et nous essayerons de vous aider à vous loger.

LISTE HOTELS

- HOTEL AU CYGNE (Logis de France)	38, rue 1ère Division Blindée	67114 ESCHAU	: 03 88 64 04 79
- PREMIERE CLASSE	3A rue de l'Ill	67118 GEISPOLSHEIM	: 03 88 67 15 16
- HOLLIDAY INN EXPRESS	5 rue de l'Ill	67118 GEISPOLSHEIM	: 08 00 91 08 50
- IBIS BUDGET	10 rue de l'Ill	67118 GEISPOLSHEIM	: 08 92 70 20 39
- HOTEL DES ALIZES	9 rue des Vosges	67640 LIPSHEIM	: 03 88 59 02 00
- FORMULE 1	4 route de Lyon	67118 GEISPOLSHEIM	: 03 88 67 84 64
- BB HOTEL	LaVigie rue du 23 Novembre	67118 GEISPOLSHEIM	: 08 92 78 80 99
- IBIS Hotel	15 rue Ferdinand Braun	67540 OSTWALD	03 88 55 53 00
- IBIS BUDGET	15 rue Ferdinand Braun	67540 OSTWALD	: 08 92 68 32 14
- MISTER BED *	La Vigie 12, rue F. Braun	67540 OSTWALD	: 03 88 66 77 74
GITE RURALE BAERTS	22, rue de la retraite	67115 PLOBSHEIM	: 03 88 98 53 43
Office du Tourisme	17A place de la cathédrale	67000 STRASBOURG:	03 88.52 28 28
Fax 03 88 25 58 10	1Site internet : http://www.otstrasbourg.fr		



48°28'40.42"N
7°48'9.85"E